

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 19 juin 2025

Date d'affichage 19 juin 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20250625-CM2506-DEL18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025

***Nombre de conseillers***

en exercice 29

présents 18+11 procurations

votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ**

**LE VINGT CINQ JUIN** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Marie DENONELLE, M. Dominique MORANCE, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

M. Éric PAPILLON

(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)

M. Gérard GUESNE

(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)

M. Gaëtan THOMAS

(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)

M. Thierry BODIN

(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)

Mme Delphine LETESSIER

(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)

M. Emmanuel VIGNERON

(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)

M. Nicolas GUILLARD

(Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN)

Mme Audrey MAMONTEIL

(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)

Mme Olivia JAMAIN

(Pouvoir donné à M. Carl GUILLEMIN)

M. Lionel COURTEMANCHE

(Pouvoir donné à M. Emmanuel BOIS)

Mme Sophie DOLLON

(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Edith ALIX a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION BOXING CLUB FERTOIS**  
**POUR L'ORGANISATION D'UN GALA REGIONAL DE BOXE**

Le Conseil municipal ;

**Vu** le Code Général des Collectivité Territorial ;

**Vu** le rapport du Maire.

**Considérant** que la commune de La Ferté-Bernard accompagne activement les associations locales dans leurs initiatives sportives et culturelles.

**Considérant** que l'association Boxing Club Fertois a organisé, le samedi 24 mai 2025, un gala régional de boxe réunissant dix-sept combats et plusieurs invités d'exception.

**Considérant** que cet événement a mobilisé de nombreux bénévoles, partenaires et spectateurs venus de la commune et d'ailleurs, contribuant ainsi au rayonnement sportif de La Ferté-Bernard et à son attractivité régionale.

**Considérant** qu'il a été convenu, en amont de l'événement, d'accorder à l'association une aide financière ponctuelle pour accompagner l'organisation de ce gala.

**Considérant** que cette subvention exceptionnelle, d'un montant de 1 000 €, est distincte des subventions de fonctionnement habituelles, et vise à reconnaître l'impact positif de cette manifestation sur la dynamique locale.

Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Boxing Club Fertois pour l'organisation du gala régional de boxe qui s'est tenu le samedi 24 mai 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance

Edith ALIX

Pour Copie conforme

Le Maire,  
Didier REVEAU

